



GRIFFON

6312857 - GRF HBS-200 RUBBER TIX CQ 310G\*12 L221

## Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 25.07.2024

Révision: 25.07.2024

Numéro de version 14 (remplace la version 13)

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

#### · 1.1 Identificateur de produit

· **Nom du produit:** GRF HBS-200 RUBBER TIX CQ 310G\*12 L221

#### · 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### · Emploi de la substance / de la préparation

Agent d'étanchéité

#### · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

##### · Producteur/fournisseur:

Bison International

Dr.A.F.Philipsstraat 9

NL-4462 EW Goes

PO Box 160

NL-4460 AD Goes

tel. +31 88 3235700

fax. +31 88 3235800

e mail: sds@boltonadhesives.com

#### · Service chargé des renseignements: PSRA

#### · 1.4 Numéro d'appel d'urgence

ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

Centres Antipoison et de Toxicovigilance

ANGERS: 02 41 48 21 21

BORDEAUX: 05 56 96 40 80

LILLE: 0800 59 59 59

LYON: 04 72 11 69 11

MARSEILLE: 04 91 75 25 25

NANCY: 03 83 22 50 50

PARIS: 01 40 05 48 48

STRASBOURG: 03 88 37 37 37

TOULOUSE: 05 61 77 74 47

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### · 2.1 Classification de la substance ou du mélange

#### · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.

#### · 2.2 Éléments d'étiquetage

#### · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 néant

#### · Pictogrammes de danger néant

#### · Mention d'avertissement néant

#### · Mentions de danger néant

#### · Indications complémentaires:

EUH208 Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

#### · 2.3 Autres dangers

#### · Résultats des évaluations PBT et vPvB

· **PBT:** Non applicable.

(suite page 2)

FR



GRIFFON

6312857 - GRF HBS-200 RUBBER TIX CQ 310G\*12 L221

## Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 25.07.2024

Révision: 25.07.2024

Numéro de version 14 (remplace la version 13)

**Nom du produit:** GRF HBS-200 RUBBER TIX CQ 310G\*12 L221

(suite de la page 1)

- vPvB: Non applicable.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- 3.2 Mélanges

• **Description:** Agent d'étanchéité

- **Composants dangereux:**

CAS: 2634-33-5	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	<0,05%
EINECS: 220-120-9	Acute Tox. 2, H330;  Eye Dam. 1, H318;  Aquatic Acute 1, H400;  Aquatic Chronic 2, H411;  Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317	
Numéro index: 613-088-00-6		
Reg.nr.: 01-2120761540-60	Limite de concentration spécifique: Skin Sens. 1; H317: C≥ 0,05 %	

- **Indications complémentaires:**

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

- 4.1 Description des mesures de premiers secours

• **Remarques générales:** Aucune mesure particulière n'est requise.

- **Après inhalation:**

Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

Aucune mesure particulière n'est requise.

• **Après contact avec la peau:** En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.

- **Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

• **Après ingestion:** Si les troubles persistent, consulter un médecin.

- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- 5.1 Moyens d'extinction

• **Moyens d'extinction:** Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- 5.3 Conseils aux pompiers

• **Equipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pas nécessaire.

(suite page 3)

FR



GRIFFON

6312857 - GRF HBS-200 RUBBER TIX CQ 310G\*12 L221

## Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 25.07.2024

Révision: 25.07.2024

Numéro de version 14 (remplace la version 13)

**Nom du produit:** GRF HBS-200 RUBBER TIX CQ 310G\*12 L221

(suite de la page 2)

**· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

**· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination.

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

**· 6.4 Référence à d'autres rubriques**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.

**· Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.**· 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités****· Stockage:**

**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.

**· Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.**· Autres indications sur les conditions de stockage:** Néant.**· Classe de stockage: 12****· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****· 8.1 Paramètres de contrôle****· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

**· Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

**· 8.2 Contrôles de l'exposition****· Contrôles techniques appropriés** Sans autre indication, voir point 7.**· Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle****· Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

**· Protection respiratoire:** N'est pas nécessaire.**· Protection des mains:**

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

(suite page 4)

FR



GRIFFON

6312857 - GRF HBS-200 RUBBER TIX CQ 310G\*12 L221

## Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 25.07.2024

Révision: 25.07.2024

Numéro de version 14 (remplace la version 13)

**Nom du produit:** GRF HBS-200 RUBBER TIX CQ 310G\*12 L221

(suite de la page 3)

**· Matériaux des gants**

Épaisseur du matériau recommandée: > 0,12 mm  
Caoutchouc nitrile

**· Temps de pénétration du matériau des gants**

Pour le mélange des produits chimiques mentionnés ci-dessous, le temps de pénétration doit être d'au moins 10 minutes (perméabilité selon la norme EN 374 section 3: taux 1).

**· Protection des yeux/du visage** Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

**· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****· Indications générales**

Liquide  
Selon désignation produit

**· État physique**

Caractéristique

**· Couleur:**

Non déterminé.

**· Odeur:**

Non déterminé.

**· Seuil olfactif:****· Point de fusion/point de congélation:**

100 °C

**· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition**

Non applicable.

**· Inflammabilité****· Limites inférieure et supérieure d'explosion**

Non déterminé.

**· Inférieure:**

Non déterminé.

**· Supérieure:**

Non applicable.

**· Point d'éclair**

Non déterminé.

**· Température de décomposition:**

Non déterminé.

**· pH**

Non déterminé.

**· Viscosité:**

Non déterminé.

**· Viscosité cinématique**

Non déterminé.

**· Dynamique:**

Non déterminé.

**· Solubilité**

Pas ou peu miscible

**· l'eau:**

Non déterminé.

**· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)**

23 hPa

**· Pression de vapeur à 20 °C:**

Non déterminée.

**· Densité et/ou densité relative**

Non déterminé.

**· Densité:**

Non déterminé.

**· Densité relative**

Non déterminé.

**· Densité de vapeur:**

Toutes les données physiques pertinentes ont été déterminées pour le mélange. Toutes les données non déterminées ne sont pas mesurables ou non pertinentes pour la caractérisation du mélange.

**· 9.2 Autres informations****· Aspect:**

Liquide

**· Forme:**

(suite page 5)

FR



GRIFFON

6312857 - GRF HBS-200 RUBBER TIX CQ 310G\*12 L221

## Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 25.07.2024

Révision: 25.07.2024

Numéro de version 14 (remplace la version 13)

**Nom du produit:** GRF HBS-200 RUBBER TIX CQ 310G\*12 L221

(suite de la page 4)

· <b>Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité</b>	
· <b>Température d'inflammation:</b>	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· <b>Propriétés explosives:</b>	Le produit n'est pas explosif.
· <b>Teneur en solvants:</b>	
· <b>Eau:</b>	44,0 %
· <b>Teneur en substances solides:</b>	15,8 %
· <b>Changement d'état</b>	
· <b>Taux d'évaporation:</b>	Non déterminé.
· <b>Informations concernant les classes de danger physique</b>	
· <b>Substances et mélanges explosifs</b>	néant
· <b>Gaz inflammables</b>	néant
· <b>Aérosols</b>	néant
· <b>Gaz comburants</b>	néant
· <b>Gaz sous pression</b>	néant
· <b>Liquides inflammables</b>	néant
· <b>Matières solides inflammables</b>	néant
· <b>Substances et mélanges autoréactifs</b>	néant
· <b>Liquides pyrophoriques</b>	néant
· <b>Matières solides pyrophoriques</b>	néant
· <b>Matières et mélanges auto-échauffants</b>	néant
· <b>Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau</b>	néant
· <b>Liquides comburants</b>	néant
· <b>Matières solides comburantes</b>	néant
· <b>Peroxydes organiques</b>	néant
· <b>Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux</b>	néant
· <b>Explosibles désensibilisés</b>	néant

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:**  
Pas de produits de décomposition dangereux connus

FR

(suite page 6)



GRIFFON

6312857 - GRF HBS-200 RUBBER TIX CQ 310G\*12 L221

## Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 25.07.2024

Révision: 25.07.2024

Numéro de version 14 (remplace la version 13)

**Nom du produit:** GRF HBS-200 RUBBER TIX CQ 310G\*12 L221

(suite de la page 5)

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### · 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

##### · Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### · Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### · Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### · Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### · Mutagénicité sur les cellules germinales

Non applicable.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### · Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### · Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### · Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### · Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### · Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### · Indications toxicologiques complémentaires:

##### · Effets aigus (toxicité aiguë, irritation et corrosivité)

Non applicable.

##### · Sensibilisation

Non applicable.

##### · Toxicité par administration répétée

Non applicable.

#### · 11.2 Informations sur les autres dangers

##### · Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### · 12.1 Toxicité

##### · Toxicité aquatique:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

##### · 12.2 Persistance et dégradabilité

Pas d'autres informations importantes disponibles.

##### · 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'autres informations importantes disponibles.

##### · 12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'autres informations importantes disponibles.

##### · 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

##### · PBT:

Non applicable.

##### · vPvB:

Non applicable.

##### · 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

(suite page 7)

FR



GRIFFON

6312857 - GRF HBS-200 RUBBER TIX CQ 310G\*12 L221

## Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 25.07.2024

Révision: 25.07.2024

Numéro de version 14 (remplace la version 13)

**Nom du produit:** GRF HBS-200 RUBBER TIX CQ 310G\*12 L221

(suite de la page 6)

- **12.7 Autres effets néfastes**
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

- **Recommandation:**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts. Evacuation conformément aux prescriptions légales.

- **Emballages non nettoyés:**

- **Recommandation:**

Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de la même manière que le produit.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- **14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**

· ADR/ADN, IMDG, IATA	néant
-----------------------	-------

· ADN	-
-------	---

- **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

· ADR/ADN, ADN, IMDG, IATA	néant
----------------------------	-------

- **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

· ADR/ADN, ADN, IMDG, IATA	néant
----------------------------	-------

· Classe	néant
----------	-------

- **14.4 Groupe d'emballage**

· ADR/ADN, IMDG, IATA	néant
-----------------------	-------

- **14.5 Dangers pour l'environnement**

Non applicable.
-----------------

- **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Non applicable.
-----------------

- **14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

Non applicable.
-----------------

- **Indications complémentaires de transport:** Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus.

- "Règlement type" de l'ONU:

néant
-------

FR

(suite page 8)



GRIFFON

6312857 - GRF HBS-200 RUBBER TIX CQ 310G\*12 L221

## Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 25.07.2024

Révision: 25.07.2024

Numéro de version 14 (remplace la version 13)

**Nom du produit:** GRF HBS-200 RUBBER TIX CQ 310G\*12 L221

(suite de la page 7)

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- Directive 2012/18/UE
- Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II  
Aucun des composants n'est compris.
- RÈGLEMENT (UE) 2019/1148
- Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)  
Aucun des composants n'est compris.
- Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALLEMENT  
Aucun des composants n'est compris.
- Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues  
Aucun des composants n'est compris.
- Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers  
Aucun des composants n'est compris.
- Prescriptions nationales:  
Etiquetage des émissions en polluants volatils des produits de construction et de décoration: A+
- 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:  
Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

#### · Phrases importantes

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H330 Mortel par inhalation.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

La classification du mélange s'appuie généralement sur la méthode de calcul en utilisant les données des substances conformément au règlement (CE) n° 1272/2008.

#### · Service établissant la fiche technique: PSRA

#### · Contact: PSRA

· Date de la version précédente: 09.08.2022

(suite page 9)

FR



GRIFFON

6312857 - GRF HBS-200 RUBBER TIX CQ 310G\*12 L221

## Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 25.07.2024

Révision: 25.07.2024

Numéro de version 14 (remplace la version 13)

**Nom du produit:** GRF HBS-200 RUBBER TIX CQ 310G\*12 L221

(suite de la page 8)

**· Numéro de la version précédente:** 13**· Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Acute Tox. 2: Toxicité aiguë – Catégorie 2

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2

FR